

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 10354
Numéro SIREN : 793 206 855
Nom ou dénomination : "WHITE KEN"

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2018 sous le numéro de dépôt 121643



20181216432017

DATE DEPOT : 26/12/2018

N° DE DEPOT : 121643

N° GESTION : 2013B10354

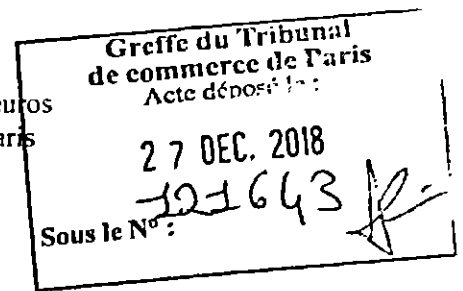
N° SIREN : 793206855

DENOMINATION : "WHITE KEN"

ADRESSE : 4 bis rue Saint Sauveur 75002 Paris

MILLESIME : 2017

WHITE KEN
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 4 bis, rue Saint Sauveur – 75002 Paris
RCS Paris – 793 206 855
(la « Société »)



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018**

[...]

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice et quitus au Président)

L'Associée Unique,

connaissance prise du rapport de gestion,

approuve ledit rapport ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître une perte de (967.738) euros,

en conséquence, **donne** au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos,

prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos)

L'Associée Unique,

connaissance prise du rapport de gestion,

approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de l'exercice de (967.738) euros en totalité au compte « *report à nouveau* » qui s'élève ainsi à (2.721.982) euros,

constate que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de (720.981) euros pour un capital social de 5.000 euros et deviendraient donc inférieurs à la moitié du capital social,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividende n'a jamais été effectuée.

TROISIEME DECISION

(Mentions des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce)

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 al4 du Code de commerce,

connaissance prise du rapport de gestion,

prend acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

QUATRIEME DECISION

Décisions à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique,

connaissance prise du rapport du Président,

constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les capitaux propres qui s'élèvent à (720.981) euros pour un capital de 5.000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, **décide**, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 sur renvoi de l'art. L 227-1 du Code de commerce de ne pas dissoudre la Société,

prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 31 décembre 2020.

[...]

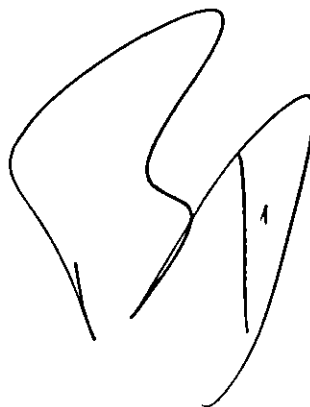
SIXIEME DECISION

(Pouvoirs)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Certifié conforme

KEN GROUP
représentée par ZAK
Elle-même représentée par M. Frank-Elie
BENZAQUEN



① **BILAN - ACTIF**

Designation de l'entreprise : Le Ren Duree de l'exercice exprimee en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise : 4 Rue de sauveur 75002 paris Duree de l'exercice precedent * 12
 Numero SIRET* 327635300017 Neant

				Exercice clos le						
				3	1	2	2	0	1	7
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
				1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement *	AB								
	Frais de développement *	CX								
	Concessions, brevets et droits similaires	AF								
	Fonds commercial (1)	AI								
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 631						5 631	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL								
	Terrains	AN								
	Constructions	AP								
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR								
	Autres immobilisations corporelles	AT								
Immobilisations en cours	AV	10 635 203							10 635 203	
Avances et acomptes	AX									
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluees selon la méthode de mise en équivalence	CS								
	Autres participations	CU	1 000						1 000	
	Créances rattachées à des participations	BB								
	Autres titres immobilisés	BD								
	Prêts	BF								
	Autres immobilisations financières *	BH	107 996							107 996
TOTAL (II)	BJ	10 799 800							10 799 800	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL								
	En cours de production de biens	BN								
	En cours de production de services	BP								
	Produits intermédiaires et finis	BR								
	Marchandises	BT								
Avances et acomptes versés sur commandes	BV									
CRÉANCES*	Clients et comptes rattachés (3)*	BX								
	Autres créances (3)	BZ	409 615						409 615	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB								
DIVIERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD								
	Disponibilités	CF	6 069						6 069	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH								
	TOTAL (III)	CJ	415 684						415 684	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
Ecart de conversion actif *	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 215 483							11 215 483	

Renvois (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
 Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Designation de l'entreprise		white ken		Neant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse :)	DA		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		1 996 000	
	Ecart de reevaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(1 754 244)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(967 739)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL		(720 991)	
	TOTAL (I)				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
	TOTAL (III)				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		4 473 101	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		7 202 197	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 914	
	Dettes fiscales et sociales	DY		57 892	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		201 391	
	Autres dettes	EA			
Compte reçu	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		EC		11 936 465	
	TOTAL (IV)				
	Ecart de conversion passif *	ED			
		EE			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			11 215 483	
RENVIS	(1) Ecart de reevaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Reserve spéciale de reevaluation (1959) Écart de reevaluation libre Reserve de reevaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		7 463 364		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		165 210		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Designation de l'entreprise : white ken		Exercice N°		Total	
		France	Exportations et Evénements intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF	
		FG		FI		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ 1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 732 119	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 6 469	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA
							GB
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 788 591		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (788 590)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 166 648	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU 166 648		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (166 648)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (955 239)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>		Neant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur operations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur operations en capital *	IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 bis)	III	12 500
	Charges exceptionnelles sur operations en capital *	IIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	12 500
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(12 500)
Participation des salaries aux resultats de l'entreprise (IX)		IIV	
Impôts sur les benefices * (X)		IIK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIJ	1
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	967 733
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	(967 733)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur operations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afferents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	IIP	
	(4) Dont charges d'exploitation afferentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IIR	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt general (art. 238 bis du C G I)	IIX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	(charges exceptionnelles)	Produits exceptionnels	
HONORAIRES EXPERT SINISTRE ESCALIER	12 500		
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	(charges antérieures)	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2018

(Ne pas repasser le montant des ventes)*

Designation de l'entreprise : white ken				Neant <input type="checkbox"/>					
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
					Cumulées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	1 601	KE	KF 4 000	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	6 365 423	LI	LJ 4 319 780	
	Avances et acomptes				LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	6 365 423	LO	LP	4 319 780	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
Autres participations				8U	2 372	8V	8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	967 503	IU	IV 496		
TOTAL IV			LQ	970 372	LR	LS	496		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	7 337 396	OH	OJ	4 324 276	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CO	DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	5 601	IX
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS		MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	10 685 203	NB
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III			IY	NG	NH	10 695 203	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OU	M7	OW
Autres participations				IO	OX	1 872	1 000	OZ	
Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	860 000	107 996	2G	
TOTAL IV			I3	NJ	861 872	NK	106 996	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	OK	861 872	OL	10 799 800	OM

* Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Designation de l'entreprise White KenNeant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction réduite correspondante aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2. inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>		Neant <input type="checkbox"/>					
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		QU	QV	QW	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	OP	OQ	OR		
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
CONSTRUCTIONS Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général au cours (NP + NQ + NR)	NW	Total général au cours (NS + NT + NU)		NY	Total général au cours (NW + NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>						Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TO	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		O2	O3	O4	O5	
		9U	9V	9W	9X	
		O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
		UC	UC	UI		
		UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I) de l'annexe III au CGI						

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Designation de l'entreprise :		white ken		Neant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		LP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	107 996	UV	UW	107 996	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (amortissement constitué*)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VV				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	275 429	275 429		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	134 186	134 186			
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	517 610	VU	409 615	VV
RINVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d 1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 473 101		4 473 101		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 914	1 914				
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		BE					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 000	4 000			
	Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	53 882	53 882				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		BJ	201 381	201 381				
Groupe et associés (2)		VI	7 202 187	7 202 187				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	11 936 466	VZ	7 463 364	4 473 101	
RINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	113 643	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	212 109	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Designation de l'entreprise : white ken		Formulaire depose au titre de l'IR		ET	Neant <input type="checkbox"/>	Exercice N. clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Remuneration du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part deductible *		à reintegrer		WA	
	Avantages personnels non deducibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excedentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non deducibles		WE	XB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les vehicules des societes (entreprises à l'IS)		WG	XC	
	Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un credit-bail immobilier et de l'ee d'option		RA	(Part des loyers dispensee de reintegrer (art 219 sexes D)		RB	XD	
	Provisions et charges a payer non deducibles (cf. tableau 2058-B. cadre III)		WI	Charges a payer liees a des etats et territoires non cooperatifs non deducibles (cf 2067-BIS)		XX	XE	
	Amendes et penalites		WJ	Charges financieres (art 212 bis)*		XZ	XF	
	Reintegrations prevues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les societes (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							Y7
	Quote-part	Benefices realises par une societe de personnes ou un GIE		WI	Resultats beneficiaires vises à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions differees	Moins-values nettes à long terme		- imposees au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposees au taux de 0%				
Fraction imposable des plus-values realisees au cours d'exercices anterieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au regime des fusions					WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Reintegrations diverses à detailler sur feuillet separe DONT *		Interets excedentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activite exercee)		SW	
		Deficits etrangers anterieurement deduit par les PME (art 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zero		Y18	
Reintegration des charges affectees aux activites eligibles au regime de taxation au tonnage								
Resultat fiscal afferent à l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une societe de personnes ou un GIE *								
Provisions et charges a payer non deducibles, antieurement taxes et reintegrees dans les resultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions differees	Plus-values nettes à long terme		- imposees au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposees au taux de 0% - imposees au taux de 19% - imputees sur les moins-values nettes à long terme anterieures - imputees sur les deficits anterieurs					WV
	Autres plus-values imposees au taux de 19%							WU
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est differee*							WI
	Regime des societes meres et des filiales (Produit net des actions et parts d'interets)		(Quote-part des frais et charges restant imposable a deduire des produits nets de participation		2A			WP
Avenues d'imputation	Deduction autorisee au titre des investissements realises dans les collectivites d'outre-mer*.							WZ
	Majoration d'amortissement*							WY
	Abatement sur le benefice		/entreprise non affiliee (art 44)		K9	/entreprise non affiliee (art 44)		L2
	/societe de personnes ou un GIE (art 44)		/societe de personnes ou un GIE (art 44)		L6	/societe de personnes ou un GIE (art 44)		K3
	/societe de personnes ou un GIE (art 44)		/societe de personnes ou un GIE (art 44)		OV	/societe de personnes ou un GIE (art 44)		IF
			/ont de realisation rurale (art. 44 quaterdecies)					PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à detailler sur feuillet separe		/societe de personnes ou un GIE (art 44)		X9	/societe de personnes ou un GIE (art 44)		ZI	
Deduction des produits affectés aux activites eligibles au regime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables		benefice (I moins II)		XI				
		deficit (II moins I)				XU		
Deficit de l'exercice reporte en arriere (entreprises à l'IS) *				ZL				
Deficits anterieurs imputes sur les resultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO		

CSARG

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2018

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>		Neant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice precedent (1)	K4	61 700	
Deficits imputes (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Deficits reportables (difference K4 - K5)	K6	61 700	
Deficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des deficits restant a reporter (somme K6 + YJ)	YK	61 700	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salaries pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à detaillier sur feuillet separe)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnites pour congés a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour depreciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges a payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (Y_N = ZV à 9S) et (Y_O = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WT	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au debut de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2018

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>										Neant <input type="checkbox"/>						
ORIGINAUX	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(779 049)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
							- Autres réserves	ZD								
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(976 195)		Dividendes			ZE								
	Prelevements sur les réserves	OE			Autres répartitions			ZF								
	TOTAL I	OF	(1 754 244)		Report à nouveau			ZG		(1 754 244)						
										TOTAL II		ZH	(1 754 244)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N°						
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DE FAIS DIVERS AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance										YT					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	439 700				
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	— Remunerations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)										SS	313 393				
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnelles) ES										ST	29 036				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	732 119				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	6 463				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	6 463				
TVA	— Montant de la TVA collectée										YY					
	— Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	162 017				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DAOS de 2017)*										OB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										OS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	0,1 %				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations (Liste au 2039-4 ou cocher 1 selon D prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)		ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RII					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA (967 738)										Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
	-----										Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD (1 120 273)										Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
	-----										Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe indiquez 1 si société mère, 2 si société filiale										JII	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	48972385800028

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2038-NOT pour le régime de groupe)

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2018

Designation de l'entreprise : white ken Neant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 12,8%	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ② - ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19% ou 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15% Ou À 16,5% ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

⑮

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise <u>white ken</u>						Neant <input type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la reserve speciale des plus-values à long terme				
		taxees à 10 %	taxees à 15 %	taxees à 18 %	taxees à 19 %	taxees à 25 %
Montant de la reserve speciale à la clôture de l'exercice precedent (N - 1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la reserve speciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la reserve à l'ouverture de l'exercice ①	reserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la reserve		montant de la reserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFSEdition du 18/05/18 à 17.39 14
DGFIP N° 2059-E-SD2018

Designation de l'entreprise : white ken		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OII	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OL	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		LY	
Période de référence		GY	du <input type="text"/> au <input type="text"/>
Date de cessation		HR	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Sage

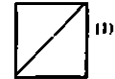
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Neant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 1 7

N° SIRET 7 3 3 2 2 5 3 5 3 3 3 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE white ken

ADRESSE (voie) 4 B rue st sauveur

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination KEN GROUP

N° SIREN (si société établie en France) 4 3 3 7 2 3 5 8 5 % de détention 100 Nb de parts ou actions 5000

Adresse : N° 4 B Voie RUE SAINT SAUVEUR

Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

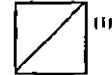
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Neant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 7 9 3 2 3 6 3 5 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE white ken

ADRESSE (voie) 4 B rue st sauveur

CODE POSTAL 75002 VILLE paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	GREEN KEN	N° SIREN (si société établie en France)	3 1 3 6 2 3 4 6 3	% de détention	100
Adresse :	N° 4 B	Voie	RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
						Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

WHITE KEN

Société par Actions Simplifiée

4 bis, rue Saint Sauveur
75002 Paris
R.C.S Paris 793 206 855

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

WHITE KEN

Société par Actions Simplifiée

4 bis, rue Saint Sauveur

75002 Paris

R.C.S Paris 793 206 855

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WHITE KEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraude ou d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

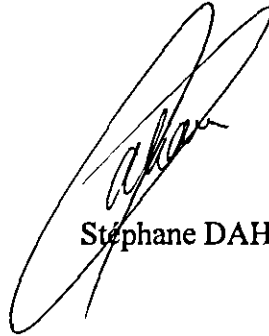
- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Bilan Actif

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 22/06/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 601		5 601	1 601
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :	5 601		5 601	1 601
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	10 685 203		10 685 203	6 365 423
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	10 685 203		10 685 203	6 365 423
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à des participations				1 872
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	107 996		107 996	967 500
TOTAL Immobilisations financières :	108 996		108 996	970 372
ACTIF IMMOBILISÉ	10 799 800		10 799 800	7 337 396

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				131 507
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	409 615		409 615	179 485
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	409 615		409 615	310 992
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 069		6 069	116 829
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	6 069		6 069	116 829
ACTIF CIRCULANT	415 684		415 684	427 821

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	11 215 483		11 215 483	7 765 217
----------------------	-------------------	--	-------------------	------------------

Bilan Passif

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 996 000	1 996 000
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 754 244)	(778 049)
Résultat de l'exercice	(967 738)	(978 195)
TOTAL situation nette :	(720 981)	246 756
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(720 981)	246 756
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 473 101	4 386 357
Emprunts et dettes financières divers	7 202 187	2 531 779
TOTAL dettes financières :	11 675 288	6 918 136
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 914	420 305
Dettes fiscales et sociales	57 882	27 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	201 381	152 598
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	261 177	600 324
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	11 936 465	7 518 460
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	11 215 483	7 765 217

Compte de Résultat (Première Partie)

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 22/06/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			1	4
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			782 119	769 361
TOTAL charges externes :			782 119	769 361
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 469	356
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2	1
CHARGES D'EXPLOITATION			788 591	769 718
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(788 590)	(769 715)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(788 590)	(769 715)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		701
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		701
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	166 648	107 181
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	166 648	107 181
RÉSULTAT FINANCIER	(166 648)	(106 480)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(955 238)	(876 195)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 500	100 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	12 500	100 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(12 500)	(100 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1	704
TOTAL DES CHARGES	967 738	976 899
BÉNÉFICE OU PERTE	(967 738)	(976 195)

Règles & Méthodes Comptables

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice social précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 215 483 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 967 738 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon la mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- les immobilisations corporelles sont évaluées à leur d'acquisition ou à leur coût de production.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La Société Green Ken a intégré le périmètre d'intégration fiscale.

- White Ken n'a pas encore démarré son exploitation et elle est destinée à exploiter le futur club de la rue Blanche.

White ken a obtenu son permis de construire le 10/09/2014, qu'elle a purgé fin novembre 2014 sans recours.

Les travaux ont débutés début 2015 et l'établissement a ouvert ses portes au public le 29/05/2018 (avec un an de retard par rapport au calendrier prévisionnel). La société a rencontré au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 de réelles difficultés dans le cadre du lancement de "21 Banche". En effet, dans le cadre des travaux de réhabilitation, le géomètre a commis une erreur dans l'implantation du fût béton principal traversant les 7 étages de l'immeuble. Cette erreur a eu un impact non seulement sur la structure du bâtiment mais surtout a fait subir un retard très important dans le lancement du nouveau centre. La société a initié une action judiciaire et une expertise judiciaire est en cours (depuis novembre 2016). Le retard a eu un impact sur la capacité de la société à rembourser les comptes courants de son actionnaire Ken Group.

- Le solde des emprunts (décaissements) contractés au cours de l'exercice précédent, au 31/12/2017, s'éleva à 4 287 891 €.

BRED : 1 418 226 euros

Caisse d'Epargne : 1 300 000 euros

Société Générale : 1 569 665 euros

La société White Ken bénéficie d'une suspension des remboursements de capital pendant un an à partir d'octobre 2017.

- En juin 2017, la caution à hauteur de 860K€ a été levée.

INTEGRATION FISCALE

Depuis 2014, KEN GROUP et ses filiales 100% WHITE KEN et Green Ken font l'objet d'une intégration fiscale aux termes de laquelle

KEN GROUP, en tant que société mère, est seule redevable de l'impôt.

WHITE KEN et Green Ken calculent l'impôt comme si elles n'étaient pas intégrées fiscalement.

Les éventuelles économies d'impôt restent définitivement acquises à KEN GROUP.

Au 31/12/2017, KEN GROUP, WHITE KEN et GREEN KEN n'enregistrent pas de charge d'impôt compte tenu des déficits reportables

existants dans les 3 sociétés.

Règles & Méthodes Comptables

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A- Chiffres d'affaires : NEANT

L'exploitation n'ayant pas démarré, il n'y a pas de chiffre d'affaires en 2017.

B- Charges d'exploitation : 788 591€

Les charges d'exploitation incluent en particulier :

- les charges de loyer : 431 K€ selon contrat de bail à compter du 01/01/2015.
- la refacturation des prestations de services de KEN GROUP : 300 K€

C- Résultat financier : -166 648 €

Le résultat financier de l'exercice se décompose comme suit :

- Intérêts d'emprunt, frais de dossier et d'étude, frais de garantie : -132 452 €
- Intérêts des comptes courants d'associés : -1 564 €
- Reprise des revenus du compte à terme de 860 K€ : + 2 632 €

D- Résultat exceptionnel : - 12 500 €

Ce résultat correspond au versement complémentaire de la provision pour la Régie du tribunal, dans l'expertise sur l'escalier.

E- Engagements hors bilan :

Engagements donnés :

- Une garantie à 1ère demande a été consentie par HSBC pour le compte de WHITE KEN en faveur de la société 21 Blanche à hauteur de 860k€ au titre de garantie de l'ensemble des obligations prévues au bail. En juin 2017, la caution a été levée.

En contrepartie, un nantissement est accordé sur le compte à terme White Ken du même montant.

Nantissement en premier rang du fonds de commerce du futur club de la rue blanche, au bénéfice de Société Générale, Caisse d'Epargne IDF et BRED Banque Populaire.

Autres engagements donnés :

BRED : Garantie BPI France à hauteur de 25% soit 375.000 euros

Caisse d'Epargne : Caution personnelle et solidaire de M. Frank-Elie Benzaquen à hauteur de 500.000 euros

Caution personnelle et solidaire M. Arthur Benzaquen à hauteur de 500.000 euros

Garantie BPI à hauteur de 25% soit 325.000 euros

Société Générale : Caution de M. Frank-Elie Benzaquen vis-à-vis de White Ken à hauteur de 552.500euros

Garantie de BPI France à hauteur de 25% soit 425.000 euros

Garantie de 12 mois de loyer donnée par Ken Group

F- Rémunérations des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

G- Effectif moyen : néant

H- Immobilisations en cours : 10 685 203 €

Il s'agit d'immobilisations en cours au titre des travaux d'aménagement des locaux.

I- Immobilisations financières : 107 996 €

- titres Green KEN (société qui exploitera le restaurant de la future salle de sport) pour 1 000 € (100 % du capital)

- dépôt de garantie du loyer pour 107 995 €

J- Autres créances : Il s'agit essentiellement du crédit de TVA pour 237 827 €.

Immobilisations

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 601		4 000
TOTAL Immobilisations Incorporelles :	1 601		4 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 365 423		4 319 780
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	6 365 423		4 319 780
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 872		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	967 500		496
TOTAL Immobilisations financières :	970 372		496
TOTAL GÉNÉRAL	7 337 396		4 324 276

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 601	
TOTAL Immobilisations Incorporelles :			5 601	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			10 685 203	
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			10 685 203	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 872	1 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		860 000	107 998	
TOTAL Immobilisations financières :		861 872	108 996	
TOTAL GÉNÉRAL		861 872	10 799 800	

Amortissements

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 22/06/18
 Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations Incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 22/06/18
 Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL Immobilisations Incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL Immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 22/06/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	107 996		107 996
TOTAL de l'actif Immobilisé :	107 996		107 996
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	275 429	275 429	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	134 186	134 188	
TOTAL de l'actif circulant :	409 615	409 615	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	517 610	409 615	107 996
----------------------	----------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 473 101	330 000	4 143 101	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 914	1 914		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 000	4 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	53 882	53 882		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	201 381	201 381		
Groupe et associés	7 202 187		7 202 187	
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	11 936 465	591 177	11 345 288	
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	--

Charges à Payer

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 914
Dettes fiscales et sociales	53 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

TOTAL

55 796

Détail des dettes fiscales et sociales :

- taxe d'aménagement pour 50 514 euros
- taxe redevance archéologie pour 3 368 euros

Produits à Recevoir

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <ul style="list-style-type: none">Créances rattachées à des participationsAutres immobilisations financières <p>Créances</p> <ul style="list-style-type: none">Créances clients et comptes rattachésPersonnelOrganismes sociauxÉtatDivers, produits à recevoirAutres créances <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortisem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	TOTAL	

Composition du Capital Social

white ken

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 22/06/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5000	1